

orchester.ch

Verband Schweizerischer Berufsorchester
Association Suisse des Orchestres Professionnels
Associazione Svizzera delle Orchestre Professionali

RAPPORT ANNUEL 2014–2015 **1^{er} juillet 2014 – 30 juin 2015**

3	Lignes directrices
4	Personnes responsables / Membres
5	Comité / Secrétariat / Changements
6	Activités de l'association / Activités du comité
10	Activités du président
12	Affiliations / Liste des abréviations

Lignes directrices

orchester.ch – Association suisse des orchestres professionnels

Nous représentons les intérêts que nos membres ont dans l'accomplissement de leurs multiples tâches en tant qu'institutions de la musique et dans leur activité en tant qu'organismes responsables d'orchestres et/ou organisateurs de concerts. Nous nous engageons pour conserver et développer des orchestres professionnels au sens moderne afin d'assurer une culture orchestrale de qualité dans ce pays.

Nous considérons comme notre tâche suprême de promouvoir une médiation de valeurs culturelles moderne, axée sur l'avenir, utilisant toutes les formes actuelles de médias, en aidant nos membres à préserver, développer et diffuser les formes d'art du domaine musical. Nous faisons cela en encourageant la collaboration et la solidarité entre nos membres, en soutenant la coordination avec des partenaires nationaux et internationaux et en nous engageant en faveur d'une mise en réseau interdisciplinaire des orchestres professionnels suisses.

Nous attachons une importance particulière à la promotion d'une éducation musicale complète et accessible à toutes les couches de la population.

Nous entretenons un discours actif dans le paysage culturel suisse et européen et une communication ouverte avec les acteurs et les médiateurs culturels, les médias et toutes les classes sociales.

Personnes responsables

Membres / Organisation des membres (état juin 2015)

- Berner Symphonieorchester / Stiftung KonzertTheater Bern
Xavier Zuber, directeur des opéras et des concerts / Axel Wieck, administrateur de l'orchestre
- Luzerner Sinfonieorchester / Trägerverein Luzerner Sinfonieorchester
Numa Bischof Ullmann, directeur
- Musikkollegium Winterthur
Samuel Roth, directeur / René Diefenbacher, responsable de l'administration et des finances
- Philharmonia Zürich / Opernhaus Zürich AG
Christian Berner, directeur commercial / Heiner Madl, directeur de l'orchestre
- Orchestre de Chambre de Lausanne OCL
Benoît Braescu, directeur administratif
- Orchestre de la Suisse Romande OSR
Henk Swinnen, directeur général / David Jaussi, administrateur général
- Orchestre symphonique Bienne Soleure / Fondation Théâtre et Orchestre Bienne Soleure Theater TOBS
Dieter Kaegi, directeur général / Carole Trousseau-Balliff, directrice administrative
- Sinfonieorchester Basel / Stiftung Sinfonieorchester Basel
Franziskus Theurillat, directeur / Reto Sigrist, responsable des finances, de la comptabilité et du personnel / Hans-Georg Hofmann, directeur de la planification artistique
- Sinfonieorchester St. Gallen / Genossenschaft Konzert und Theater St. Gallen
Florian Scheiber, directeur des concerts
- Tonhalle-Orchester Zürich (Tonhalle-Gesellschaft Zürich)
Ilona Schmiel, directrice / Ambros Bösch, responsable de l'administration

Membres associés

- Lucerne Festival (Stiftung)
Christiane Weber, directrice du bureau artistique
- Orchestra della Svizzera italiana / Fondazione per l'Orchestra della Svizzera italiana
Denise Fedeli, directrice artistique / Roberto Giandomenico, responsable administratif
- Zürcher Kammerorchester (ZKO)
Michael Bühler, directeur

Comité

- Toni J. Krein, président
- Numa Bischof Ullmann, vice-président
- Franziskus Theurillat, membre
- Florian Scheiber, membre

Vérificateurs des comptes

- Peter H. Keller, anciennement au Luzerner Sinfonieorchester / Trägerverein Luzerner Sinfonieorchester
- Anton Stocker, KonzertTheater Bern
- Andreas Frauenfelder, Opernhaus Zürich (suppléant)

Président d'honneur

- Jürg Keller, anciennement à la Tonhalle-Gesellschaft Zürich

Membres d'honneur

- Eduard Benz, anciennement à la Fondation Société d'orchestre de Bienne
- Jeannine Botteron, anciennement à la Fondation Société d'orchestre de Bienne

Secrétariat / Siège social

- Lisa Humbert-Droz
Humbert Partner AG, Hodlerstrasse 16, Postfach 398, 3000 Bern 7

Changements au sein du comité

Au début mai 2015, Numa Bischof Ullmann a informé le président que, en raison de la lourde charge de travail à laquelle il doit faire face, il souhaite cesser son activité au sein du comité à partir de la date de la prochaine assemblée générale. Aussi bien le président que les collègues du comité regrettent profondément cette décision tout en comprenant parfaitement les raisons, et remercient ici aussi Numa Bischof Ullmann pour ses longues années de collaboration fructueuse et très collégiale au sein de l'organe directeur de l'association.

Activités de l'association

L'assemblée générale ordinaire 2014 s'est tenue le 25 septembre 2014 à Winterthur. Elle était initialement prévue à Genève, mais des motifs organisationnels ont imposé de la déplacer. Nous remercions ici une nouvelle fois cordialement le Musikkollegium Winterthur et en particulier Samuel Roth et René Diefenbacher pour avoir pris en charge au pied levé l'organisation de notre assemblée.

L'assemblée générale a réuni de nombreux délégués et a été l'occasion, après la partie statutaire, de prendre congé du vice-président Thomas Pfiffner.

Le soir, les participants ont assisté à une représentation du «Barbier de Séville» de Gioacchino Rossini donnée au Théâtre de Winterthur.

Activités du comité

Le comité a, au cours de l'exercice sous revue, tenu quatre séances de travail, les 28 août 2014, 26 novembre 2014, 29 janvier 2015 et 23 avril 2015. Le président et les membres du comité ont pris part dans une composition variable à de nombreuses séances et discussions consacrées aux thèmes ci-dessous, s'engageant également pour leur mise en œuvre.

Œuvres Suisses

Responsables: Numa Bischof Ullmann, Toni J. Krein

Arrivés à mi-course d'une initiative à succès, tous les participants constatent qu'une suite à partir de 2017 non seulement est souhaitable, mais bien qu'elle s'impose. Le nouveau Message culture (2016-2020) de la Confédération mentionnant explicitement Œuvres Suisses comme une initiative encourageant de façon judicieuse les échanges culturels avec l'étranger et la présence internationale de nos orchestres membres, des discussions se sont déjà engagées avec Pro Helvetia au sujet de la conception future d'Œuvres Suisses. Le nouveau modèle ne devra pas être une simple copie du programme pilote, il devra assurer durablement le soutien à l'activité à l'étranger de nos orchestres.

Cinq créations et une première exécution suisse ont eu lieu au cours de l'exercice sous revue:

15 octobre 2014, Bienne / 17 octobre 2014, Soleure

Œuvre Suisse #7: Urs Peter Schneider, «Achtsamkeit» et «Amen» pour orchestre (création)

Orchestre symphonique Bienne Soleure

27 et 28 novembre 2014, Berne

Œuvre Suisse #8: Jean-Luc Darbellay, «Verzerrte» pour grand orchestre (création)

Berner Symphonieorchester

9 décembre 2014, Zurich

Œuvre Suisse #9: Rudolf Kelterborn «Contraddizioni» (création)

Zürcher Kammerorchester

20 et 22 février 2015, Saint-Gall

Œuvre Suisse #10: Alfons Karl Zwicker, «Unter dem Grabhügel» (création)

Sinfonieorchester St. Gallen

2 avril 2015, Lucerne

Œuvre Suisse #11: Michael Jarrell, «Spuren» (Nachlese VII) pour quatuor à cordes et orchestre, 2014 (première exécution suisse)

Luzerner Sinfonieorchester, Arditti Quartett

21 mai 2015, Winterthour

Œuvre Suisse #12: Bettina Skrzypczak, «Oracula Sibyllina» pour voix féminine et orchestre, 2012 (création)

Musikkollegium Winterthur

Collaboration avec SRF Kultur

Nous avons poursuivi au cours de la saison dernière la collaboration de partenaire à partenaire avec SRF 2 Kultur, basée sur le contrat conclu en 2013. Pour l'exercice sous revue, le résultat en est jusqu'à présent le suivant: 21 concerts enregistrés au total, dont un retransmis en direct; six concerts à l'enseigne d'Œuvres Suisses. 14 enregistrements ont été proposés à l'UER, qui ont été commandés par 123 émetteurs au total, ce qui donne une moyenne statistique de quelque neuf reprises UER par offre (demande la plus élevée: 16; demande la plus basse: 0). Les offres restant à chaque fois un an sur la plateforme, il ne sera possible de tirer un bilan définitif qu'à la fin 2015.

Initiative contre l'immigration de masse

Responsables: Toni J. Krein, Lisa Humbert-Droz

À l'initiative du comité de CULTURA, dont Toni J. Krein fait partie en tant que président d'orchester.ch, un entretien a eu lieu en août 2014 avec le directeur de l'ODM (Office fédéral des migrations), Mario Gattiker. Y ont participé Felix Gutzwiller, conseiller aux États et président de CULTURA; Adrian Balmer, président de l'UTS; Toni J. Krein; et pour l'ODM Mario Gattiker et Stefan Däpp. La discussion a permis de présenter de manière satisfaisante les arguments qui sont essentiels aussi bien pour l'UTS que pour orchester.ch, et de les illustrer par des exemples concrets. Une feuille d'information avait par ailleurs été préparée dans ce but, qui exposait les points essentiels suivants:

- Garantie de la qualité et de la liberté artistiques

Dans les théâtres et orchestres de Suisse, le pourcentage de collaboratrices et collaborateurs étrangers, notamment de l'UE, est supérieur à la moyenne nationale, surtout dans le domaine artistique. Ceci démontre que les échanges avec l'étranger (le reste de l'Europe) sont vitaux pour les théâtres et orchestres suisses. Si l'on veut garantir la qualité artistique, le seul critère décisif pour l'engagement de personnel artistique doit être la capacité artistique et non des dispositions faisant intervenir le contingentement ou la priorité aux habitants du pays.

- Importance des frontaliers

Les frontaliers assurent des tâches indispensables pour la bonne marche des théâtres et orchestres, surtout dans les régions frontalières. En ces temps où la situation est tendue en matière de subventions et de finances, devoir faire assurer ces tâches dans une même mesure par des personnes habitant dans le pays aurait de graves répercussions pour les institutions concernées.

- Lourdes charges administratives

Il fallait présenter des motivations détaillées à chaque fois que l'on demandait une autorisation pour des collaboratrices ou collaborateurs étrangers. Vu le grand nombre d'artistes engagés provenant de l'étranger, cela représentait une charge administrative considérable. Une difficulté supplémentaire

était que la qualification des capacités artistiques comporte souvent une part de subjectivité. Personne voudrait revivre cette situation.

○ Latitude d'appréciation des autorités

La délivrance d'autorisations dépendait souvent de la bienveillance des collaboratrices et collaborateurs responsables au sein des autorités cantonales responsables, ou de leur intérêt pour la culture. Ceux-ci avaient dans ce domaine une latitude d'appréciation si grande que, en matière de délivrance d'autorisations, elle menait à des différences considérables entre les cantons.

○ Contingents par année civile

Les contingents étaient à chaque fois fixés pour une année civile. Dans la plupart des cas, la saison d'institutions culturelles telles que les théâtres et les orchestres va quant à elle d'un été à l'autre. Il était ainsi particulièrement difficile d'obtenir en août un nombre suffisant d'autorisations parce que les contingents avaient déjà été en grande partie épuisés par d'autres entreprises ne travaillant pas dans l'art.

Au cours de la discussion, Mario Gattiker a commencé par signaler que rien ne changera ces toutes prochaines années et que la libre circulation des personnes restera en vigueur jusqu'au 9.2.2017. Il reste beaucoup de points d'interrogation avant que la nouvelle loi ne passe par la procédure de consultation et ne soit adoptée par les Chambres. Toujours selon Gattiker, il est imaginable, voire probable, que le peuple soit appelé une nouvelle fois aux urnes à propos des conséquences importantes qu'auraient la mise en vigueur de la loi et l'abrogation des accords bilatéraux qui s'ensuivrait.

Le directeur de l'ODM a jugé que l'UTS et orchester.ch avaient choisi un moment idéal pour leur intervention, parce que l'on était en train à ce moment de relever les points problématiques pour les différents acteurs afin qu'il en soit tenu compte déjà au stade de l'élaboration de la loi.

Mario Gattiker a fait sobrement la remarque que ce ne sont pas les théâtres et les orchestres qui ont contribué aux «remous sociopolitiques» à l'origine de l'initiative contre l'immigration de masse. Il n'a pas exclu que le Conseil fédéral puisse édicter des dispositions d'exception pour certaines branches de l'industrie. Il estime qu'il y a une chance réelle que les artistes de la scène et les musiciens puissent bénéficier de telles dispositions. Il exclut en tout cas un retour à la pratique précédente qui voyait des inspecteurs de l'OFIAMT assister, avec voix prépondérante, aux auditions de musique, chant et danse. Le Conseil fédéral a entre-temps présenté le texte de loi. Le texte est en consultation depuis fin 2014. La discussion quant aux contenus et aux mesures de mise en œuvre de l'initiative n'est pas terminée.

Message culture de la Confédération

Responsables: Toni J. Krein, Lisa Humbert-Droz

orchester.ch a participé à la procédure de consultation du Message culture 2016-2020 en rédigeant une appréciation écrite détaillée du document complétée par quelques remarques critiques. Ces dernières concernaient en particulier la répartition de certains fonds, par exemple pour la promotion de la formation musicale des jeunes ou l'encouragement de la pratique amateur de la musique. Une autre observation critique concernait le montant des moyens financiers qui seront disponibles à l'avenir pour la présence à l'étranger des orchestres suisses.

Le Message a entre-temps été adopté, et les Chambres ont également approuvé l'augmentation budgétaire nécessaire, qui s'élève à 60 millions de francs. Le comité en est très heureux, car le Message culture 2016-2020 contient un grand nombre d'approches et propositions positives touchant le domaine de la musique. L'initiative Œuvres Suisses élaborée avec Pro Helvetia n'est ainsi pas mise en question et peut se poursuivre. Le programme qui devra prendre la relève en visant un effet durable est en préparation. L'objectif est la promotion à long terme des orchestres en mettant l'accent sur

l'entretien d'un répertoire contemporain suisse et sur une présence internationale renforcée des orchestres professionnels suisses.

L'adoption du Message culture permet également de faire avancer les autres thèmes touchant le domaine de la musique, notamment la mise en pratique de l'article 67a de la Constitution fédérale. orchester.ch considère avec d'autres que ce point a valeur de test pour l'avenir.

Monitorage des CCT

Responsables: Franziskus Theurillat, Toni J. Krein

Le tableau synoptique concernant la convention collective de travail (CCT) a requis plus de travail que prévu. Attendue en principe pour septembre 2014, cette présentation est disponible depuis juin 2015. Le comité est en train de prendre connaissance du document et d'en discuter.

CULTURA

Responsable: Toni J. Krein (membre ex officio du comité de CULTURA)

Le comité de CULTURA a, au cours de l'exercice sous revue, tenu quatre séances de travail, le 4 septembre 2014, le 12 novembre 2014, le 25 février 2015 et le 11 juin 2015. Il a traité du Message culture de la Confédération, au sujet duquel CULTURA a, dans le cadre de la procédure de consultation, envoyé un avis daté du 17 septembre 2014. Le comité de CULTURA a, sur ce, été invité à une audition de la CSEC-E (Commission de la science, de l'éducation et de la culture) du Conseil des États le 22 janvier 2015. Il a été représenté à cette occasion par ses membres Jean-Pierre Hoby et Toni J. Krein. L'audition a offert une bonne possibilité de mettre en relief les priorités touchant le Message culture. Il s'agit dans l'optique de CULTURA des thèmes plutôt généraux que sont par ex. la participation culturelle et la médiation culturelle, et dans celle d'orchester.ch du domaine de la musique, en particulier d'Œuvres Suisses.

Le comité de CULTURA a en outre discuté des conséquences de l'initiative contre l'immigration de masse, ce qui a débouché sur l'entretien décrit plus haut à l'Office fédéral des migrations. Il s'est également penché sur le rapport Éducation en Suisse (plan d'études 21 Suisse alémanique) et tout particulièrement son volet «formation culturelle», sur les problèmes du compte rendu culturel, en particulier à la SSR, et sur des questions touchant les droits d'auteurs.

CULTURA s'est également engagée lors de la journée d'action contre l'initiative Epop du 25 octobre 2014, exprimant ainsi sa solidarité avec les adversaires de l'initiative.

CULTURA a gagné un nouveau membre, l'association «swissfestivals».

Symposium sur l'avenir des orchestres

Responsables: Lisa Humbert-Droz, Toni J. Krein

Le comité a, lors de sa séance du 11 juin 2014, adopté le programme du symposium et a fixé la date de celui-ci. Le symposium aura lieu le 4 septembre 2015 au Wildt'schen Haus de Bâle. À l'enseigne de «Être ou ne pas être, telle est la question», les cadres d'orchester.ch se pencheront sur l'avenir des orchestres professionnels et auront l'occasion de mieux faire connaissance.

Solution en matière d'assurance valable pour l'ensemble de l'association

Responsable: Toni J. Krein

Qualibroker AG Zürich a, lors de l'assemblée générale 2014, présenté des modèles de solutions en matière d'assurance valables pour l'ensemble de l'association. Comme les orchestres concluent des contrats individuels, les membres doivent décider s'ils veulent faire usage des possibilités présentées.

Activités du président

Au cours de l'exercice sous revue, le président a eu de nombreuses rencontres bilatérales avec des représentants des organisations partenaires en plus de participer à nouveau aux assemblées générales de ces organisations.

Il a pris part à des séances de diverses organisations, notamment comme membre du comité consultatif technique CHO en matière de «Santé au sein de l'orchestre» de la Haute école de Lucerne – Travail social.

Il a assisté à de nombreux concerts des orchestres membres et a eu des entretiens avec les organes directeurs de ces orchestres. À une exception près, il a également assisté à toutes les créations réalisées au cours de la saison dans le cadre d'Œuvres Suisses.

Il a participé le 2 décembre 2014 à une émission Hörpunkt de SRF 2 Kultur intitulée «Das Orchester im Gegenwind».

Lobbying et travail politique

Le président a représenté l'association lors de la rencontre du groupe parlementaire Musique et a eu de nombreux entretiens avec des politiciennes et politiciens.

À l'occasion de la Journée nationale de l'art contre l'initiative Ecopop le 1^{er} novembre 2014, orchester.ch s'est inscrit sur le site du réseau Art + Politique et a lancé sur sa page facebook son propre appel à rejeter l'initiative. Le 30 novembre 2014, le peuple a comme on le sait rejeté à une majorité écrasante cette initiative qui, en cas d'acceptation, aurait eu des conséquences désastreuses pour la culture en Suisse.

Dans sa lettre ouverte du 3 février 2015 au Conseil d'État de Bâle-Ville, orchester.ch s'est engagé en faveur des musiciennes et musiciens étrangers provenant d'États non-membres de l'UE qui, en raison d'une négligence commise par le service responsable lors de la délivrance de permis de travail et de séjour, donc sans qu'il y ait eu faute de leur part, auraient dû quitter la Suisse à la fin août 2015. On a appris entre-temps qu'une solution avait pu être trouvée pour permettre à 17 musiciennes et musiciens indépendants de rester en Suisse.

En mars 2015, on a appris que, dans son Rapport au Conseil de ville sur un train de mesures d'économie, le Conseil municipal de Bienne proposait de dissoudre l'Orchestre Bienne Soleure en le remplaçant par un orchestre de projets. orchester.ch a immédiatement exprimé sa solidarité avec le TOBS, membre de l'association, et a, dans une lettre ouverte pressante, appelé le Conseil municipal et le Conseil de ville de Bienne à ne pas supprimer l'Orchestre symphonique Bienne Soleure. L'OSBS lui-même a fait une campagne très bien coordonnée pour son maintien comme orchestre professionnel. En avril 2015, le Conseil municipal a retiré sa proposition d'économie concernant le TOBS/OSBS.

Remerciements

Le président remercie chaleureusement tous les membres, en particulier ses collègues du comité Numa Bischof Ullmann, Franziskus Theurillat et Florian Scheiber, la directrice Lisa Humbert-Droz, sa collaboratrice Salome Fenn, les vérificateurs des comptes Peter H. Keller et Anton Stocker, et toutes les organisations partenaires pour la collaboration engagée et agréable qu'ils ont apportée au cours de l'exercice écoulé.

Affiliations

orchester.ch est membre des institutions suivantes:

- Conseil suisse de la musique CSM
- pearle* - Ligue européenne des associations d'employeurs des arts du spectacle (en coopération avec l'UTS)
- Association CULTURA, Berne

Liste des abréviations

ABO	= Association of British Orchestras
AMS	= Association des musées suisses
BIS	= Bibliothèque Information Suisse
CCT	= Convention collective de travail
CSM	= Conseil suisse de la musique
FIM	= Fédération internationale des musiciens
OCL	= Orchestre de Chambre de Lausanne
ODM	= Office fédéral des migrations
OFC	= Office fédéral de la culture
OSR	= Orchestre de la Suisse Romande
PH	= Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia
SIG	= Coopérative suisse des artistes interprètes
TOBS	= Orchestre symphonique Bienne Soleure / Fondation Théâtre et Orchestre Bienne Soleure
USDAM	= Union suisse des artistes musiciens
UTS	= Union des théâtres suisses